

DÉCEMBRE
2020

N°13

OUTREMER EN RÉSEAU



Mesdames et Messieurs les élus,

Chers partenaires,

Nous voici arrivés à la fin d'une année éprouvante et particulière que nous espérons ne plus avoir à vivre encore une fois.

Éprouvante à cause de la pandémie que nous subissons encore, éprouvante pour nos populations et nos économies qui subissent de plein fouet ses conséquences. Particulière avec le renouvellement de nos conseils municipaux qui s'est tenu dans ce contexte exceptionnel. Particulière parce que, pour la première fois, toutes nos réunions de bureau, Conseil d'administration et même Assemblée générale se sont tenues de façon dématérialisée.

La RELANCE doit être le maître mot à placer au centre de nos réflexions et de nos actions pour les mois à venir. Gageons que solidairement, nous saurons faire face et retrouver de la stabilité. Nous arrivons aussi à la fin d'un mandat pour les instances dirigeantes de notre association. L'Assemblée générale a renouvelé le conseil d'administration et le bureau pour un nouveau mandat 2021/2022.

Je remercie tous ceux qui ont travaillé autour de Sylviane TEROOATEA et de moi-même au cours des deux dernières années. Malgré la tempête, le navire ACCD'OM arrivera bientôt au port 2021 pour un nouveau départ avec une nouvelle équipe sous la houlette de Maurice GIRONCEL qui connaît bien le navire pour être à son bord depuis son lancement.

Je ne vais pas revenir sur le travail accompli pendant la traversée 2019/2020 mais je retiens que nous sommes plus nombreux à l'arrivée qu'au départ. Je formule le vœu qu'avant l'arrivée en 2022, nous soyons encore plus nombreux pour travailler solidairement au développement de nos territoires et à la défense de nos communes et collectivités.

Je lance un nouvel appel aux collectivités qui, pour plusieurs d'entre elles, ont promis de nous rejoindre mais qui n'ont pas encore franchi le pas de l'adhésion. L'ACCD'OM est un bel outil à notre disposition et n'oublions pas qu'ensemble on est plus fort et on va plus loin.

Je remercie enfin tous nos partenaires qui, fidèles au rendez-vous, nous ont apporté un soutien nécessaire que nous apprécions à sa juste valeur.

Je souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année malgré le contexte particulier, en vous rappelant de prendre soin de vous et de vos proches.

Nicole BOUTEAU,

Présidente de l'ACCD'OM

Représentante de la ville de Papeete

Ministre du Tourisme, du Travail, en charge des transports internationaux et des relations avec les institutions

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :

Polynésie Française :

Mme Nicole BOUTEAU, Ministre du Tourisme, du Travail, en charge des transports internationaux et des relations avec les institutions

Vice-Présidents :

Nouvelle Calédonie : Alphonse POININE, Maire de Touho

La Réunion : Jacquet HOARAU, 1^{er} adjoint Le Tampon

Saint-Pierre et Miquelon : Karine CLAIREAUX, Elue de Saint-Pierre

Guadeloupe : Lucie WECK-MIRRE, 1^{ère} Adjointe de Saint-Claude

Martinique : Maurice BONTE, Maire de L'Ajoupa-Bouillon

Guyane : Véronique JACARIA, Maire de Saint-Elie

Groupements de communes : Maurice GIRONCEL, Président du SIDELEC - 974

Collectivités : Tepuaraurii TERIITAHII, Assemblée de la Polynésie Française

Secrétaire générale : Line Rose BAILLIF, 2^{ème} adjointe des Avirons (La Réunion)

Trésorière : Sophie CHARLES, Maire de Saint-Laurent du Maroni

Membres : Jean-Patrick TOURA, Maire de Thio (Nouvelle Calédonie) - Sylviane TEROOATEA, Elue de Uturoa (Polynésie Française) - Jean-Claude MAES, Maire de Capesterre de Marie-Galante (Guadeloupe)

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Assemblée générale 2022

L'Assemblée générale s'est tenue dans le cadre d'une procédure dématérialisée. Sur les 104 adhérents, 59 ont participé aux votes.

Outre le rapport moral et le rapport financier, les comptes 2019 ont été approuvés. L'article 11 des statuts, précisant la composition du bureau, a été modifié afin de mettre en corrélation le nombre maximum de membres et la représentation de chaque collège. Le nouveau Conseil d'administration pour 2021/2022 se compose de 32 membres : **GUADELOUPE** : Capesterre de Marie-Galante - Saint-Claude ; **MARTINIQUE** : Basse-Pointe - L'Ajoupa-Bouillon - Le Marigot - Sainte-Anne - Saint-Pierre ; **GUYANE** : Awala Yalimapo - Mana - Saint-Elie - Saint-Laurent du Maroni ; **LA REUNION** : Les Avirons - Le Tampon -

Sainte-Suzanne - Salazie ; **MAYOTTE** : Acoua - Dembeni - Mamoudzou - Ouangani - Pamandzi ; **NOUVELLE-CALEDONIE** : La Foa - Touho ; **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : Hiva Oa - Nuku Hiva - Punaquia - Papeete - Uturoa ; **SAINT-PIERRE ET MIQUELON** : Saint-Pierre ; **COLLECTIVITÉS** : Assemblée de Polynésie Française - Province Sud ; **GROUPEMENTS DE COMMUNES** : Codim - Sidelec.

Les administrateurs ont validé la proposition pour les membres du bureau. La présidence revenant à la région Océan Indien et plus spécifiquement à La Réunion, le partage des responsabilités au sein du bureau a été la suivante :

PRÉSIDENT



La Réunion : Maurice GIRONCEL
(Maire de Sainte-Suzanne)

VICE- PRÉSIDENTS



Mayotte : Ambdilwahedou SOUMAILA
(Maire de Mamoudzou)



La Réunion : Line Rose BAILLIF
(2^e adjointe au Maire de Les Avirons)



Saint-Pierre et Miquelon : Yannick CAMBRAY
(Maire de Saint-Pierre)



Guadeloupe : Lucie WECK-MIRRE
(1^{ère} adjointe au Maire de Saint-Claude)



Martinique : Maurice BONTE
(Maire de L'Ajoupa-Bouillon)



Guyane : Véronique JACARIA
(Maire de Saint-Elie)



Nouvelle-Calédonie : Alphonse POININE
(Maire de Touho)



Polynésie Française : Nicole BOUTEAU
(Elue de Papeete)

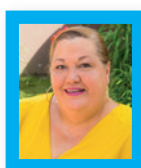


Collectivités : Jean SAUSSAY
(Conseiller à la Province Sud de Nouvelle-Calédonie)



Groupeements de communes : Benoît KAUTAI
(Président de la CODIM - Polynésie Française)

TRÉSORIÈRE



Sophie CHARLES
(Maire de Saint-Laurent-du-Maroni - Guyane)

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Tepuaurii TERITAHII
(Représentante à l'Assemblée de Polynésie Française)



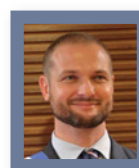
Matahi BROTHERRSON
(Maire de Uturoa - Polynésie Française)



Madi MADI SOUF
(Maire de Pamandzi - Mayotte)



Jean-Claude MAES
(Maire de Capesterre de Marie Galante - Guadeloupe)



Nicolas METZDORF
(Maire de La Foa - Nouvelle-Calédonie)



Joseph PERASTE
(Maire de Le Marigot - Martinique)

Félicitations aux membres du nouveau bureau qui prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2021.



Toutes les informations sur www.france-accdom.org



accdom



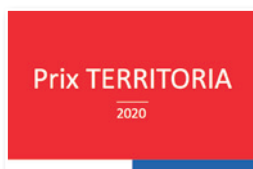
@ACCDOM_asso



CLEFS USB

Comme chaque année, la dernière édition d'Outremag se trouve sur une clef USB millésimée 2020. Plusieurs exemplaires seront envoyés, aux adhérents et aux partenaires en priorité, avant Noël. Plusieurs autres documents, de nos différents partenaires, sont à découvrir.

Prix TERRITORIA 2020 de l'Observatoire TERRITORIA



Partenaire du Prix Territoria, l'ACCD'OM a participé au jury de ce concours qui s'est tenu le 22 octobre au ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités territoriales sous la présidence de la ministre Jacqueline GOURAULT. 55 collectivités ont pu être distinguées pour leurs actions innovantes et exemplaires dont 2 d'Outre-Mer qui sont adhérentes de notre association.

- **Prix parrainé par l'Unicef** - TERRITORIA Argent : Le Lamentin pour les Juniors Rangers, champions de la biodiversité locale
- **Prix qualité de Vie** - TERRITORIA Argent : Saint-Joseph de la Réunion pour le « drive » pour maintenir le marché forain et les circuits courts.

Comité National de Transformation Agricole des Outre-Mer

L'ACCD'OM a été conviée à participer à la réunion d'installation du Comité national de transformation agricole Outre-Mer qui s'est tenue le 5 novembre dernier en visio-conférence sous la présidence conjointe de M. Sébastien LECORNU, Ministre des Outre-Mer et de M. Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Ce Comité a pour vocation de mettre en place avec l'ensemble des parties prenantes une nouvelle politique agricole adaptée aux spécificités locales visant à tendre vers l'autonomie alimentaire des départements ultramarins en 2030.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT Plan d'Innovation Outre-Mer

Porté par la Banque des territoires, le « Plan Innovation Outre-Mer » s'inscrit dans la continuité des Assises des Outre-Mer et la stratégie trajectoire Outre-Mer 5.0 pour la transformation des territoires ultra-marins français. L'objet de cette action est de financer des projets innovants dans les territoires d'Outre-Mer susceptibles d'avoir un impact fort tant social, environnemental, qu'en matière de développement économique local et tenant compte des spécificités locales.

La date de clôture de l'AMI est fixée au 30 décembre 2020.

Pour plus d'informations : www.banquedesterritoires.fr/plan-dinnovation-outre-mer

Partenariat ACCD'OM/GILEAD

La brochure de sensibilisation des élus à la nécessité de lutter contre le VIH et les hépatites B et C en Outre-Mer sera bientôt prête pour la diffusion. Nous solliciterons les adhérents pour la désignation d'un référent sur cette action de prévention santé.



JOURNÉE MONDIALE DU SIDA : Gilead s'engage aux côtés de l'ACCD'OM

Le laboratoire pharmaceutique Gilead est engagé dans la lutte contre le VIH depuis 30 ans. Sa mission est de poursuivre la recherche pour proposer des traitements innovants aux patients mais aussi de soutenir des actions essentielles de sensibilisation et de mobilisation. L'infection par le VIH reste un enjeu de santé publique majeur en France et particulièrement dans certains territoires d'Outre-Mer. En effet, selon un rapport de 2018 du Conseil national du Sida et des hépatites, c'est en Guyane et dans les Antilles françaises que l'épidémie VIH est la plus importante en France.

Dans ces mêmes départements, les taux d'infections non diagnostiquées et la proportion de dépistage tardifs sont également plus élevés que la moyenne nationale. Il est aujourd'hui nécessaire d'amplifier les actions pour venir à bout de cette épidémie.

C'est pourquoi, depuis plus d'un an déjà, Gilead travaille en collaboration

avec l'ACCD'OM, dont l'engagement pour la santé publique est reconnu. Après un premier temps fort lors du dernier congrès annuel de l'association en novembre 2019, le partenariat 2020 s'est orienté sur la création et la diffusion d'un guide pratique relatif à la prévention et la prise en charge des hépatites B et C et du VIH et du rôle primordial que peuvent jouer les élus dans ce champ de la santé publique.

Grâce à ce partenariat, un kit pratique à destination des élus locaux des Outre-Mer sortira d'ici la fin de l'année. Ce projet est né d'un colloque sur la prise en charge du VIH et des hépatites dans les Outre-Mer organisé par Gilead il y a un peu plus d'un an à Paris, réunissant des acteurs de la plupart des territoires, et auquel l'ACCD'OM avait activement participé. Les exemples locaux foisonnent et ont fait leurs preuves : lorsqu'il y a un engagement à l'échelle du territoire, les résultats sont là. C'est également



ce que démontre l'initiative Villes Sans Sida, qui essaime un peu partout sur le territoire national et dans le monde : dans des villes comme Paris et Nice, la mobilisation des acteurs, fortement soutenue par les élus locaux, a déjà permis d'aller vers une baisse de l'incidence du VIH. Les actions des élus peuvent être décisives pour la lutte contre le VIH/ Sida dans tous les Outre-Mer.

Le VIH, c'est l'affaire de tous et nous devons tous nous mobiliser aujourd'hui pour faire de demain, un lendemain sans VIH.

LES OUTRE-MER AU CŒUR de la Loi 4D

Attendu comme un nouvel acte de décentralisation, l'objectif de cette loi 4D portant Décentralisation, Déconcentration, Différenciation, Décomplexification est de donner davantage de pouvoir localement ; elle doit donc être adaptée à chaque territoire afin de répondre aux attentes de proximité et réalités locales. Un volet entier de cette loi devrait être consacré aux territoires d'Outre-Mer afin de prendre en compte leurs spécificités. Le projet de loi sera présenté en Conseil des Ministres en janvier 2021.

EN BREF

- **CORSAIR** devient la compagnie des Outre-Mer.
- **Stéphane ARTANO**, Sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon nouveau Président de la Délégation sénatoriale aux Outre-Mer.
- **CITEO** est depuis le 17 novembre une entreprise à mission lui permettant de se doter d'une raison d'être et d'objectifs sociaux et environnementaux.
- **Le Ministre des Outre-Mer**, Sébastien IECORNU sera à Mayotte à la fin du mois de janvier 2021.

